



Involving SGIs in the
European Semester

INCLURE LES SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LE SEMESTRE EUROPÉEN

RAPPORT POLITIQUE



*Employers entrusted to deliver
Sustainability Growth Innovation*



Cofinancé par la Commission européenne

INTRODUCTION

Ce rapport offre un aperçu des principaux résultats et ressources découlant du projet 2021-2022 «Impliquer les SIG dans le Semestre européen» cofinancé par la Commission européenne et mis en œuvre par SGI Europe, ses partenaires de projet et membres nationaux (SALAR, UNISOC, UDES, BICA, VÖWG) et les organisations patronales polonaises. Le projet avait pour principal objectif d'accroître le niveau d'implication des membres nationaux de SGI Europe dans les divers mécanismes du Semestre européen. Le projet était composé d'une enquête en ligne soumise aux membres de SGI Europe, d'études de cas dans six pays spécifiquement sélectionnés, dits «pays cibles» (Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Pologne et Suède), d'entretiens et de recherche documentaire et d'analyses d'un éventail de documents. Le projet incluait également un volet formation composé de trois séances à destination des membres de SGI Europe et organisées en 2022 à Paris, Stockholm et Varsovie.

Parmi les éléments majeurs ayant contribué à la réussite du projet, citons la désignation de points de contact nationaux du Semestre (PCNS)) chez la majorité des membres de SGI Europe. En 2021, dans 14 Etats membres, des membres nationaux de SGI Europe avaient nommé un point de contact national du Semestre. Les PCNS serviront de correspondant au sein de leur propre organisation afin de traiter l'ensemble des questions liées au Semestre européen dans leur pays respectif, aux niveaux national et européen.

Au niveau national, les PCNS devront coordonner les réponses des organisations aux diverses demandes de documentation et de réunions, fournir les informations adéquates aux membres et aux dirigeants des organisations et interagir avec les gouvernements nationaux et les représentants de la Commission européenne concernant les questions liées au Semestre européen. Les points de contact seront par ailleurs tenus de fournir les informations adéquates au sujet du Semestre européen au Secrétariat de SGI Europe à Bruxelles.

De plus, il sera demandé à intervalles réguliers aux PCNS de partager leurs impressions sur le niveau d'avancement de la mise en œuvre des réformes du Semestre européen et des plans pour la reprise et la résilience (PRR) nationaux. Ces informations seront utilisées par le Secrétariat dans ses échanges avec la Commission européenne sur les politiques à mettre en place.

EN QUOI LE SEMESTRE EUROPÉEN EST-IL IMPORTANT POUR LES PRESTATAIRES DE SIG?

Les mécanismes du Semestre européen ont un impact sur le développement législatif et politique au niveau national dans un éventail de **domaines directement liés à l'activité des prestataires de SIG, notamment les dépenses publiques, l'administration locale et régionale, l'emploi, l'enseignement et l'aide sociale**. De fait, les membres de SGI Europe sont actifs dans une multitude de secteurs allant de la santé à l'enseignement en passant par le transport, l'administration locale, les services publics, le logement et les autres services ayant pour but de satisfaire l'intérêt général.

Le Semestre a régulièrement une influence sur l'élaboration de lois dans les domaines de l'emploi et du social auxquels les prestataires de SIG apportent souvent une contribution significative au niveau national et pour lesquels les traités européens consacrent un rôle spécifique aux partenaires sociaux à l'échelle du continent. Les prestataires de SIG sont souvent mentionnés dans les recommandations spécifiques par pays qui couvrent des domaines politiques dans lesquels les services publics et les SIG jouent un rôle prépondérant (p. ex. les finances publiques, la fiscalité, le logement, le transport, la santé et l'aide sociale, l'enseignement et l'environnement).

QUELLES SONT LES PRIORITÉS POLITIQUES CLÉS POUR LES MEMBRES DE SGI EUROPE DANS LE CADRE DU SEMESTRE EUROPÉEN?

Les priorités politiques clés des membres de SGI Europe sont incarnées par les principaux mécanismes du Semestre européen, à commencer par la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et le cadre politique défini dans les Paquets d'automne et de printemps du Semestre européen. Les informations se basent sur le dernier cycle du Semestre de 2021-2022.

PRINCIPALES RÉFORMES DE LA FACILITÉ POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE (FRR) PERTINENTES POUR LES MEMBRES DE SGI EUROPE

La FRR a été imaginée comme une boîte à outils devant fournir une réponse aux défis prioritaires de l'UE nés de la pandémie de la COVID 19 d'une part et aux défis identifiés dans les recommandations spécifiques par pays du Semestre européen, d'autre part. D'ici 2026, la FRR octroie donc un budget de 723,8 milliards d'euros (aux cours actuels) sous forme de prêts (385,8 milliards) et de subventions (338 milliards) pour relever les défis stratégiques et répondre aux recommandations spécifiques par pays.

Pour certains États membres de SGI Europe tels que la Grèce et l'Italie, la FRR représente une source de financement importante pour la mise en place de réformes clés. Les objectifs, les jalons et le niveau d'avancement par pays sont repris dans le **Tableau de bord FRR, dans lequel les membres de SGI Europe peuvent trouver toutes les informations relatives à leur pays**. La FRR s'articule autour de six piliers thématiques assortis d'une condition pour chaque État membre d'allouer 37 % des fonds de la FRR à des projets de transition écologique et 20 % à la transition numérique. Ces piliers sont:

- **Pilier 1: La transition verte, qui représente environ 40 % de la FRR**, soit 177,4 milliards d'euros, pour promouvoir diverses réformes et des investissements liés à la transition verte.
- **Pilier 2: la transition numérique, qui représente environ 26 % de la FRR**, soit 117 milliards d'euros, pour promouvoir diverses réformes et investissements liés à la transition numérique.
- **Pilier 3: la croissance intelligente, durable et inclusive**, qui représente plus d'un milliard de mesures réparties dans 22 PRR pour un montant total de 223 milliards d'euros.
- **Pilier 4: la cohésion sociale et territoriale, qui garantit un financement de 193 milliards d'euros** dans le but, principalement, d'améliorer les infrastructures territoriales et les services fournis au niveau local pour combler le fossé entre

investissements seront réalisés dans le domaine du logement en Belgique et en Suède pour pallier le manque de logements abordables. Des réformes significatives et des investissements dans les systèmes de soin de santé sont par ailleurs envisagés au Danemark, en France et à Malte.

PRINCIPALES RÉFORMES PERTINENTES POUR LES MEMBRES DE SGI EUROPE DANS LE PAQUET D'AUTOMNE

Dans le Paquet d'automne, on retiendra deux documents de politiques clés pour les membres de SGI Europe: l'Examen annuel de la croissance durable et le Rapport conjoint sur l'emploi.

L'Examen annuel de la croissance durable (EACD) contient une analyse de la Commission établissant les grandes lignes des priorités économiques de l'UE pour l'année à venir. Il fournit ainsi une base dont découlent les recommandations spécifiques par pays. Le volet «Justice» est essentiel aux yeux des membres de SGI Europe. En effet, les priorités politiques qui y sont établies les concernent en tant qu'employeurs de premier plan et l'appel à des réformes visant à attirer et retenir la main-d'œuvre peut aller dans leur intérêt.

Le Rapport conjoint sur l'emploi (RCE) fournit quant à lui une analyse approfondie des principales tendances du marché du travail dans chacun des pays membres de SGI Europe et compare la situation dans les États membres. Les membres de SGI Europe peuvent utiliser cette analyse détaillée des tendances sociales et de l'emploi dans l'élaboration de lignes directrices politiques et comme moyen de pression à l'égard de leurs pairs. Le **Tableau de bord social révisé** inclus dans le RCE peut aussi s'avérer d'une aide précieuse pour les membres de SGI Europe.

Ces deux documents, l'EACD et le RCE reflètent les priorités du **Socle européen des droits sociaux**. Ce Socle est important pour les membres de SGI Europe, car l'un de ses principes directeurs, le Principe 20, est de garantir l'accès à des services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, les soins de

¹ Facilité pour la reprise et la résilience | Commission européenne (europa.eu)

santé, l'énergie, le transport, les services financiers et la communication numérique. Le plan d'action pour la mise en œuvre du Socle envisage la possibilité de soutenir plus encore les initiatives des États membres et contribuer à l'accès et l'accessibilité à des biens et services essentiels.

COMMENT LES MEMBRES DE SGI EUROPE PARTICIPENT-ILS AU SEMESTRE EUROPÉEN?

Le projet a démontré que plus de la moitié **des membres de SGI Europe participent au mécanisme du Semestre européen dans leur pays respectif, que ce soit de façon régulière ou plus ponctuelle**. Seule une faible minorité (8%) y contribue régulièrement tandis que près de 40% n'y contribuent que rarement, voire jamais.

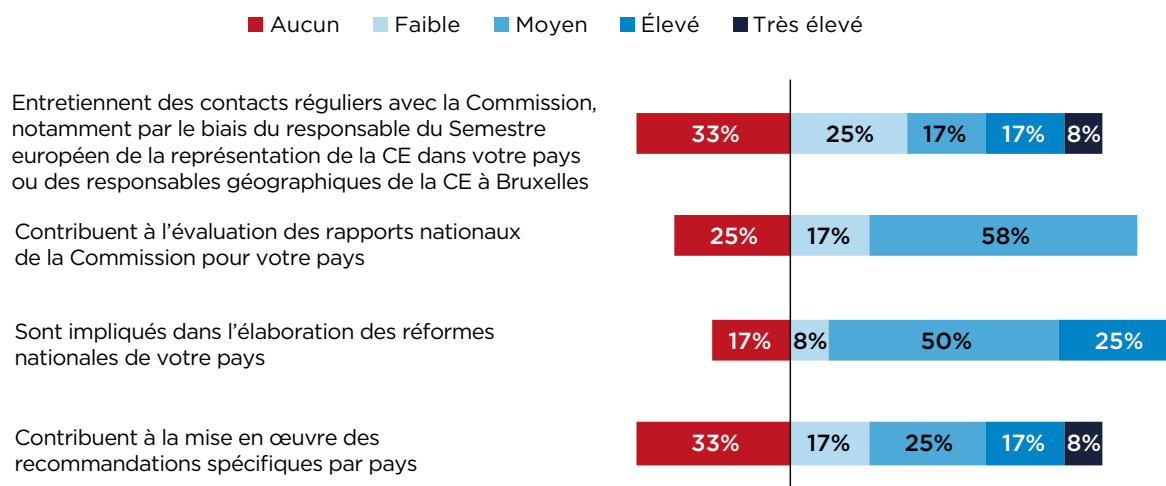
Tous les **PCNS effectuent une analyse et une série de consultations en interne afin d'évaluer les réponses apportées aux priorités du Semestre et les calendriers de réformes nationaux**. Nombre d'entre eux contribuent directement au Semestre en partageant des documents écrits. Il est toutefois important de souligner que la majorité des PCNS ont un niveau de compréhension et une connaissance assez faible du mécanisme du Semestre européen.

Le projet a mis en lumière plusieurs défis qu'il sera nécessaire de surmonter pour garantir une participation effective des membres de SGI Europe au Semestre européen:

- Les défis liés à la **capacité de participation**; manque de connaissance du mécanisme du Semestre; délai de réponse trop court ; manque de sensibilisation des législateurs au besoin d'impliquer tous les acteurs politiques, notamment les membres nationaux de SGI Europe.
- La **multiplication des mécanismes du Semestre pour impliquer une variété d'acteurs** complique la compréhension des parties externes: «Qui fait quoi et quand?». Ce projet et les activités de renforcement des capacités tombent à point nommé pour pallier ce manque de connaissances.
- Les **attentes des principaux acteurs au sein des gouvernements nationaux et de la Commission européenne eu égard aux contributions des membres de SGI Europe** et à leur impact sur le processus décisionnel **divergent**. Les membres de SGI Europe pourraient à cette fin utiliser les résultats du projet pour nouer des liens plus étroits avec les responsables du Semestre européen dans les délégations de la CE au niveau national.

FIGURE 1:

QUEL EST LE NIVEAU DE PARTICIPATION DES MEMBRES DE SGI EUROPE AUX MÉCANISMES DU SEMESTRE EUROPÉEN?



LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES SUIVANTES SONT DESTINÉES AUX MEMBRES NATIONAUX DE SGI EUROPE

- **Organiser des activités de formation et de sensibilisation sur le Semestre européen afin d'améliorer la connaissance des principaux aspects du mécanisme en interne**, notamment en informant et en sensibilisant les directions et les collaborateurs sur le mécanisme, son contenu et la manière de le mettre à profit pour faire progresser le calendrier des organisations dans leur pays respectif.
- **Encourager la collaboration avec les représentations de la Commission européenne** par le biais, notamment, de l'organisation de séminaires et du maintien de contacts réguliers avec la CE. Cela aura également pour avantage de rapprocher les membres de l'organisation du Semestre européen. En effet, le mécanisme du Semestre est souvent perçu comme trop éloigné des priorités des membres (ce qui se traduit par une moindre participation).
- **Identifier la meilleure manière d'utiliser les structures existantes de mobilisation des membres pour capitaliser sur leurs connaissances et leur expertise dans la préparation des documents du Semestre et sensibiliser ces mêmes membres à l'ensemble du processus.** Il y a plusieurs possibilités; établir un suivi de l'évolution du Semestre et préparer des rapports réguliers pour les membres de l'organisation, planifier des réunions avec des experts de l'UE ou encore utiliser les structures internes ou groupes de travail sur les politiques existants pour étudier les priorités définies dans le mécanisme du Semestre.
- **Les membres de SGI Europe devraient collaborer étroitement avec les principaux responsables en charge de la coordination du Semestre dans leur pays**, y compris le ministère compétent, la représentation de la Commission européenne et les partenaires sociaux intersectoriels.
- **Les points de contact nationaux du Semestre doivent échanger régulièrement avec le Secrétariat général de SGI Europe au sujet des dernières évolutions économiques, sociales et politiques dans leur pays.** La capacité du Secrétariat général de SGI Europe à échanger à intervalles réguliers avec les institutions européennes dépend entièrement de la qualité des informations qui lui sont transmises par ses membres par le biais des différents outils tels que l'enquête semestrielle créée aux fins de ce projet.
- **Les membres nationaux de SGI Europe peuvent utiliser le mécanisme du Semestre de façon plus active pour s'assurer d'être entendus par leur gouvernement national lors de l'adoption de réformes clés et dans la prise de décisions politiques.** L'objectif général n'est pas de participer aux consultations d'un seul Semestre, mais bien d'établir des plates-formes de dialogues robustes et structurées. Ces dernières permettent aux membres de SGI Europe de rencontrer les responsables de leur gouvernement central et de la CE pour parler de l'évolution des priorités du Semestre européen, fournir des documents concrets et proposer de nouvelles initiatives et partenaires pertinents pour la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise. Dans les pays où la participation des membres de SGI Europe est actuellement plus restreinte, il est même envisageable d'utiliser ces mécanismes pour garantir une participation plus régulière aux débats politiques nationaux d'intérêt majeur.



*Employers entrusted to deliver
Sustainability Growth Innovation*

SGI EUROPE GENERAL SECRETARIAT

Rue des Deux Eglises, 26 bt 5

BE - 1000 Brussels

T: + 32 (0) 2 219 27 98

F: + 32 (0) 2 218 12 13

E: info@SGLeurope.org

www.SGLeurope.org

 [@SGI_Europe](https://twitter.com/SGI_Europe)